



Signataire : Skender Salih

Date de dépôt : 16 mai 2023

Question écrite urgente

Subsiste-t-il encore de la tolérance envers les 2RM à Genève ?

Depuis le 1^{er} novembre 2021, le canton de Genève a pris la décision d'amender les deux-roues motorisés stationnant sur les trottoirs. Il en ressort, d'après les articles publiés dans divers médias, qu'un an et demi après l'instauration de cette mesure, plusieurs milliers de personnes parmi nos concitoyens ont eu à en faire les frais.

En effet, selon les chiffres évoqués par la Tribune de Genève en date du 15 mai 2023, le nombre de contraventions est passé de 8323 en 2019 à 38 078 en 2022, soit une augmentation astronomique de plus de 350% sur trois ans !

De surcroît, les amendes d'ordre sont délivrées sous la forme d'un code QR – peu pratique à utiliser – qui a été mis en place le 29 août 2022. Difficile de ne pas croire dans ces conditions à l'avènement d'une nouvelle forme d'intolérance face aux 2RM.

Au vu des éléments qui précèdent, je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il pourra apporter aux questions suivantes :

- ***Combien d'amendes d'ordre ont été délivrées aux deux-roues motorisés stationnés du 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2023 ?***
- ***Combien d'amendes d'ordre, sous la forme d'un code QR, ont été délivrées aux 2RM stationnés du 29 août 2022 au 30 avril 2023 ?***
- ***Combien d'amendes d'ordre, sous la forme d'un code QR, ont été délivrées aux 2RM stationnés en Ville de Genève ?***
- ***Combien d'amendes d'ordre, sous la forme d'un code QR, délivrées aux 2RM stationnés ont fait l'objet d'un premier rappel de paiement ?***

- *Combien d'amendes d'ordre, sous la forme d'un code QR, délivrées aux 2RM stationnés ont fait l'objet d'une annulation ?*
- *Combien de 2RM sont immatriculés dans le canton de Genève ?*
- *Combien de places de stationnement pour 2RM sont disponibles en Ville de Genève ?*
- *A combien se chiffrent l'ensemble des amendes de stationnements distribuées aux 2RM à Genève, pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022 ?*